



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
RÉGION SUD

Conférence Régionale du Sport Provence-Alpes-Côte d'Azur

La pratique sportive licenciée pour les
disciplines olympiques

Observatoire du sport et centre de ressources

Champs de l'analyse :

Cette fiche prend en compte exclusivement les fédérations sportives olympiques au programme des Jeux de Paris 2024. Par exemple :

- La Fédération française de danse est donc considérée comme olympique, contrairement à la Fédération française de baseball et de softball par exemple, qui sera au programme de Los Angeles 2028.
- Les fédérations des sports olympiques d'hiver, à savoir la Fédération française de ski, la Fédération française des sports de glace et la Fédération française de hockey sur glace, ne sont pas prises en compte dans l'analyse.

Source :

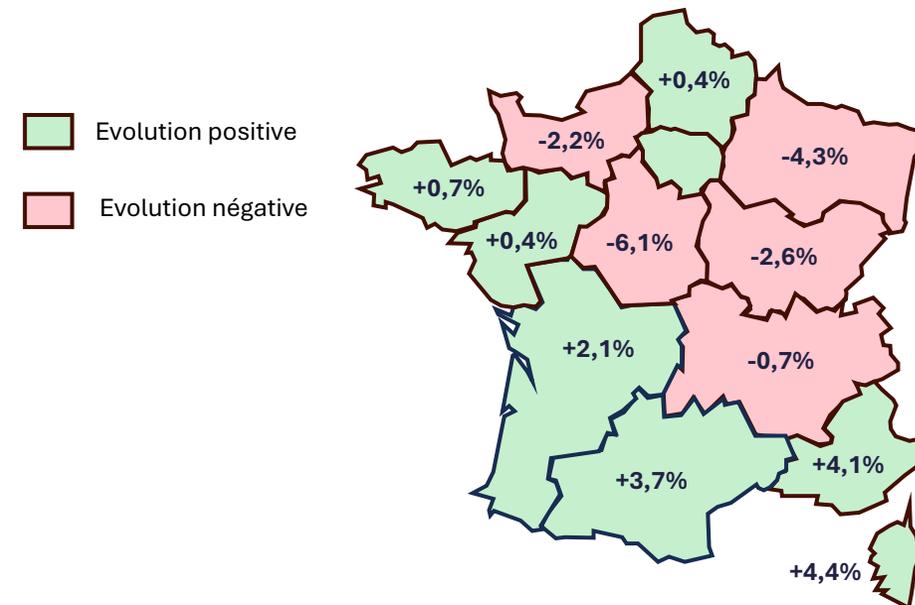
INSEE, Panorama des licences sportives dans les fédérations olympiques de Paris 2024

Evolution de la part de licenciés entre 2017 et 2022

	Nombre de licences pour 10 000 habitants en 2022	Evolution du nombre de licences entre 2017 et 2022 (en %)	Evolution de la population entre 2017 et 2022 (en %)
Auvergne-Rhône-Alpes	13	-0,7	2,6
Bourgogne-Franche-Comté	13	-2,6	-0,7
Bretagne	15	0,7	2,8
Centre-Val de Loire	13	-6,1	-0,1
Corse	12	4,4	4,1
Grand Est	13	-4,3	0,2
Hauts-de-France	12	0,4	-0,3
Île-de-France	12	0,9	1,3
Normandie	14	-2,2	-0,3
Nouvelle-Aquitaine	15	2,1	2,2
Occitanie	13	3,7	3,7
Pays de la Loire	15	0,4	3,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13	4,1	2,2
France	13	-0,1	1,6

Clé de lecture : Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le nombre de licence délivrées entre 2017 et 2022 a augmenté de 4,1%, soit plus rapidement que la population (hausse de 2,2% sur la même période). En rouge les données inférieures à la moyenne nationale.

Carte de l'évolution du nombre de licences délivrées entre 2017 et 2022



Clé de lecture : Le nombre de licences délivrées par des fédérations olympiques dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a augmenté de 4,1% entre 2017 et 2022. En rouge les données inférieures à la moyenne nationale.

Enseignements clés

Chiffre clé :

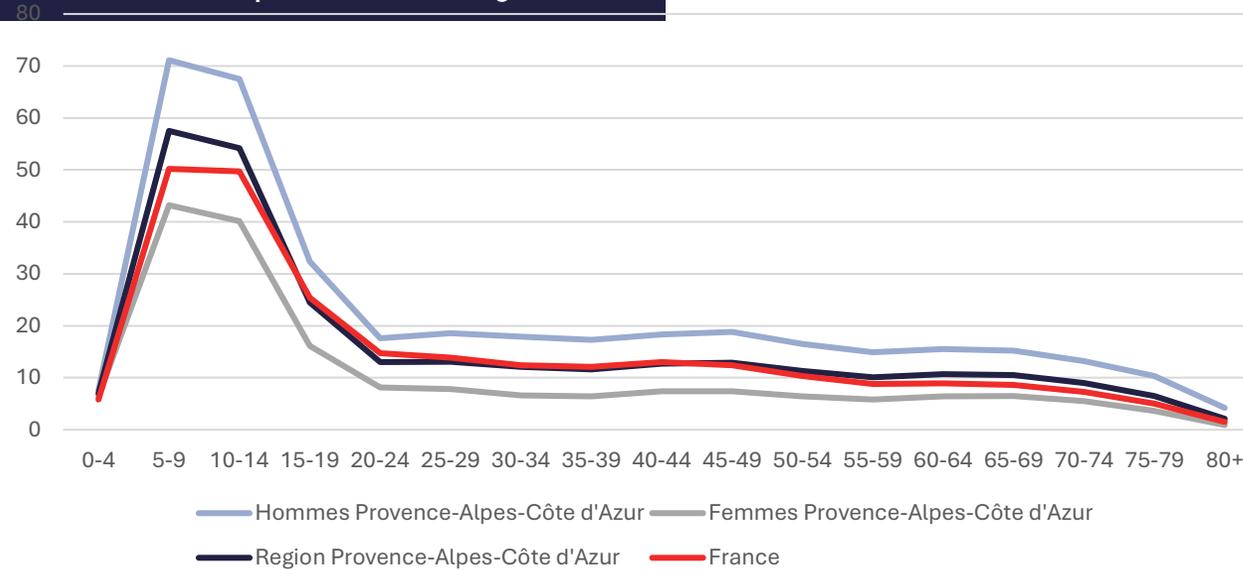
+4,1%

Augmentation du nombre de licences délivrées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2017 et 2022.

Echelle nationale : -0,1%

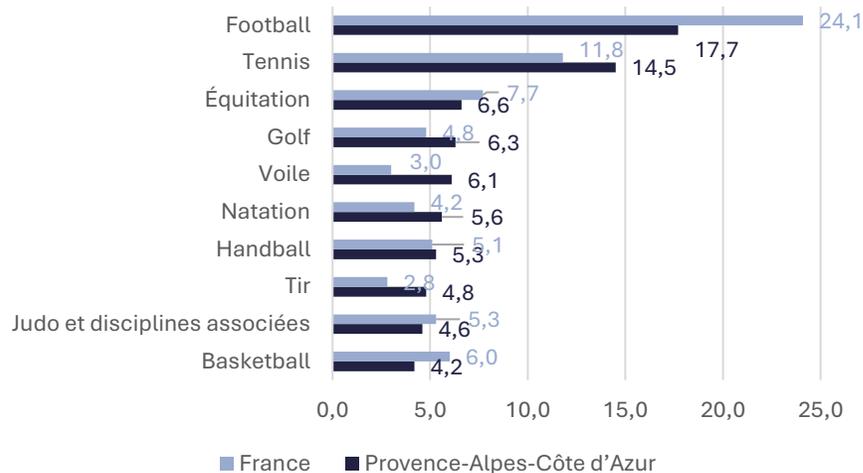
- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur se classe à la 9^{ème} place des régions ayant délivré le plus de licences avec **128 licences pour 1000 habitants**. Elle est également la 2^{ème} région ayant connu la plus importante hausse du nombre de licencié entre 2017 et 2022 (4,1%), juste derrière la Corse (4,4%).
- Cette croissance peut s'expliquer en partie par une croissance de la population de **2,2% en région Provence-Alpes-Côte d'Azur** et 4,1% en Corse.
- A l'échelle nationale, le nombre de licencié a diminué de 0,1% entre 2017 et 2022 tandis que la population a augmenté de 1,6%

Nombre de licences pour 10 000 habitants délivrées en 2022 par tranches d'âges



Clé de lecture : Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la part de licences pour 10 000 habitants est de 54 chez les 10-14 ans.

Part de licenciés parmi les fédérations olympiques



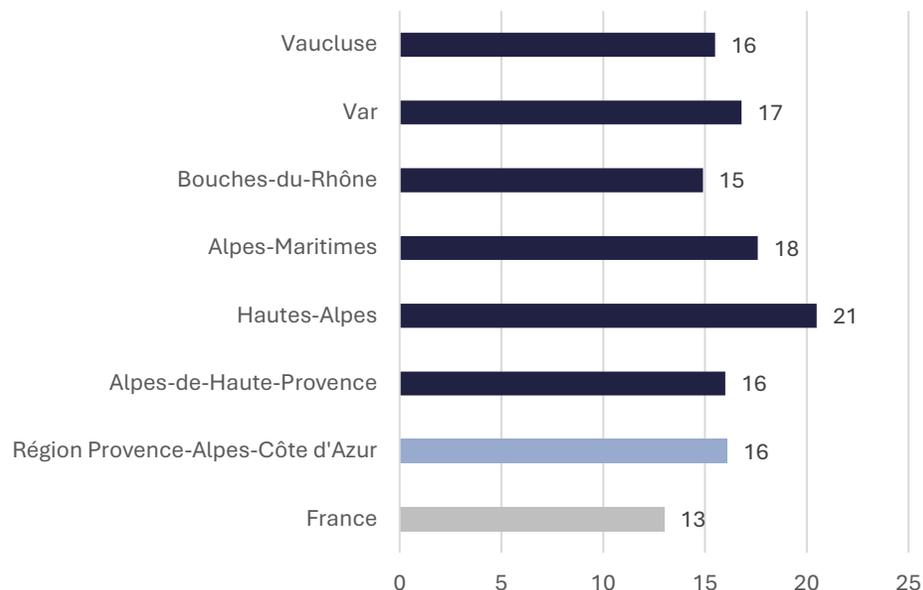
Clé de lecture : Parmi les licences sportives olympiques délivrées dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 17,7% le sont par la Fédération française de football.

NB : Les disciplines présentées sont celles avec le plus grand nombre de licences délivrées.

Principaux enseignants

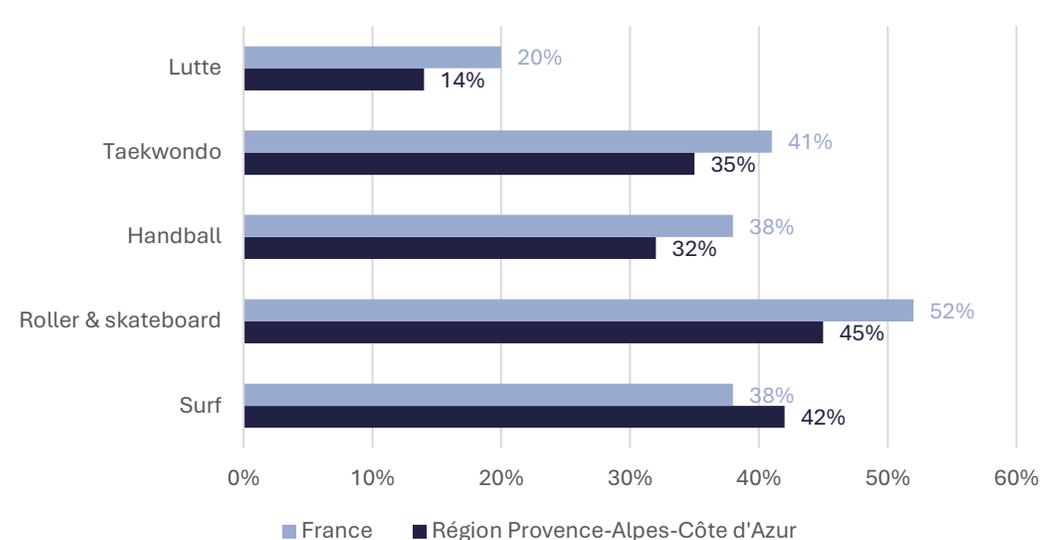
- Les tranches d'âge de 5 à 14 ans sont les plus représentées dans le nombre de licenciés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Ce constat se confirme au niveau national : les jeunes de 5 à 9 ans et de 10 à 14 ans ont également un taux de licence élevé avec respectivement 502 et 497 licences pour 1 000 habitants.
- Le nombre de licences diminue de manière significative avec l'âge et les hommes ont généralement plus de licences que les femmes dans la région Sud, tout comme à l'échelle nationale.
- La répartition des licences entre les différents sports olympiques en région Sud suit la tendance nationale avec 3 fédérations en tête : Football, tennis et équitation.
- La région affiche un pourcentage de licences supérieur au niveau national pour le tennis, le golf, la voile ou encore la natation et le tir.
- À l'inverse, la proportion de licences régionales pour le football, l'équitation, le judo et le basketball est inférieure au niveau national.

Nombre de licences pour 10 000 habitants dans la région en 2022



Clé de lecture : Dans le Vaucluse en 2022, la part de licenciés auprès d'une fédération olympique était de 16 pour 10 000 habitants.

Part de femmes licenciées



Clé de lecture : 40% des licences délivrées dans la région le sont auprès des enfants de 1 à 13 ans.

NB : Les fédérations présentées sur le graphique sont celles pour lesquelles on observe l'écart le plus important entre les chiffres régionaux et les chiffres nationaux.

Chiffres clés :

657 800

Nombre de licences olympiques
délivrées en région Provence-Alpes-
Côte d'Azur en 2022

8 820 900

Nombre de licences délivrées en
France en 2022 par des fédérations
olympiques

Enseignements clés

- Alors que 8% de la population française réside en région Sud, **7% des licences** délivrées sur le territoire national en 2022 l'ont été au sein de la région Sud.
- Le département des **Hautes-Alpes** a le nombre de licences pour 1000 habitants le plus élevé de la région (205), suivi des **Alpes-Maritimes** (176) et du **Var** (168).
- L'ensemble des départements de la région ont délivré un nombre moyen de licences pour 1000 habitants **supérieur à la moyenne nationale en 2022**. La moyenne de la région s'établit ainsi à 161 licences pour 1000 habitants contre 130 au niveau national.